États financiers annuels

pour l'exercice clos le 31 août 2020

États de la situation financière (en milliers, sauf les montants par part)

Aux 31 août 2020 et 2019 (note 1)

	31 août 2020	31 août 2019
Actif		
Actif courant		
Placements (actifs financiers non dérivés) † (notes 2 et 3)	**469 307 $**	615 705 $
Trésorerie, y compris les avoirs en devises, à la juste valeur	**34 738**	39 349
Marge	**–**	2 982
Intérêts à recevoir	**5 464**	5 715
Montant à recevoir à la vente de titres en portefeuille	**3 644**	–
Montant à recevoir à l'émission de parts	**1 421**	1 499
Actifs dérivés	**14 563**	843
Total de l'actif	**529 137**	666 093
Passif		
Passif courant		
Montant à payer à l'acquisition de titres en portefeuille	**1 110**	–
Montant à payer au rachat de parts	**773**	858
Frais de gestion à payer	**261**	–
Autres charges à payer	**21**	–
Passifs dérivés	**9 892**	13 889
Total du passif	**12 057**	14 747
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 5)	**517 080 $**	651 346 $
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie A	**75 602 $**	88 134 $
Catégorie Plus	**3 568 $**	4 614 $
Catégorie F	**203 562 $**	286 490 $
Catégorie Plus-F	**7 515 $**	11 592 $
Catégorie O	**226 833 $**	260 516 $
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (note 5)		
Catégorie A	**5,10 $**	5,04 $
Catégorie Plus	**10,12 $**	9,95 $
Catégorie F	**11,31 $**	11,16 $
Catégorie Plus-F	**10,30 $**	10,16 $
Catégorie O	**5,25 $**	5,17 $

† Prêt de titres

Les tableaux ci-après indiquent que le Fonds avait des actifs qui faisaient l'objet d'opérations de prêt de titres en cours aux 31 août 2020 et 2019.

	Valeur globale des titres prêtés (en milliers de dollars)	**Valeur globale de la garantie donnée (en milliers de dollars)**
31 août 2020	–	–
31 août 2019	108 682	114 400

Type de garantie* (en milliers de dollars)

	i	**ii**	**iii**	**iv**
31 août 2020	–	–	–	–
31 août 2019	–	114 400	–	–

* Les définitions se trouvent à la note 2j.

Organisation du Fonds (note 1)

Le Fonds a été créé le 6 octobre 1992 (*date de création*).

	Date de début des activités
Catégorie A	21 octobre 1992
Catégorie Plus	4 juin 2014
Catégorie F	8 mars 2002
Catégorie Plus-F	18 mars 2014
Catégorie O	18 janvier 2002

États du résultat global (en milliers, sauf les montants par part)

Pour les périodes closes les 31 août 2020 et 2019 (note 1)

	31 août 2020	31 août 2019
Profit net (perte nette) sur instruments financiers		
Intérêts aux fins de distribution	**22 691 $**	27 485 $
Profit (perte) sur dérivés	**(29 332)**	(21 428)
Autres variations de la juste valeur des placements et des dérivés		
Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	**27 134**	12 252
Profit net (perte nette) réalisé(e) de change (notes 2f et g)	**(1 808)**	1 002
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les placements et les dérivés	**6 030**	24 139
Profit net (perte nette) sur instruments financiers	**24 715**	43 450
Autres produits		
Profit (perte) de change sur la trésorerie	**310**	(300)
Revenu tiré du prêt de titres ±	**37**	81
	347	(219)
Charges (note 6)		
Frais de gestion ±±	**3 589**	3 848
Honoraires des auditeurs	**12**	13
Frais de garde	**156**	165
Honoraires versés aux membres du comité d'examen indépendant	**3**	3
Frais juridiques	**4**	4
Frais de réglementation	**55**	51
Coûts de transaction	**–**	–
Charges liées à l'information aux porteurs de parts	**416**	527
Retenues d'impôt (note 7)	**379**	430
Autres charges	**42**	73
	4 656	5 114
Renonciations / prises en charge par le gestionnaire	**(434)**	(585)
	4 222	4 529
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	**20 840**	38 702
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie (à l'exclusion des distributions)		
Catégorie A	**2 087 $**	4 605 $
Catégorie Plus	**112 $**	991 $
Catégorie F	**6 712 $**	13 265 $
Catégorie Plus-F	**278 $**	966 $
Catégorie O	**11 651 $**	18 875 $
Nombre moyen de parts en circulation pour la période, par catégorie		
Catégorie A	**15 931**	18 053
Catégorie Plus	**382**	1 599
Catégorie F	**22 755**	21 658
Catégorie Plus-F	**894**	1 616
Catégorie O	**47 652**	53 615
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (à l'exclusion des distributions)		
Catégorie A	**0,12 $**	0,26 $
Catégorie Plus	**0,29 $**	0,63 $
Catégorie F	**0,30 $**	0,60 $
Catégorie Plus-F	**0,31 $**	0,60 $
Catégorie O	**0,23 $**	0,36 $

± Revenu tiré du prêt de titres (note 2j)

	31 août 2020		31 août 2019	
	(en milliers)	**% du revenu brut tiré du prêt de titres**	(en milliers)	% du revenu brut tiré du prêt de titres
Revenu brut tiré du prêt de titres	**49 $**	**100,0**	107 $	100,0
Intérêts versés sur la garantie	**–**	**–**	–	–
Retenues d'impôt	**–**	**–**	–	–
Rémunération des placeurs pour compte – Bank of New York Mellon Corp. (The)	**(12)**	**(24,5)**	(26)	(24,3)
Revenu tiré du prêt de titres	**37 $**	**75,5**	81 $	75,7

±± Taux maximums des frais de gestion facturables (note 6)

Catégorie A	1,50 %
Catégorie Plus	1,25 %
Catégorie F	0,75 %
Catégorie Plus-F	0,75 %
Catégorie O	0,00 %

Frais d'administration et autres charges d'exploitation du Fonds (note 9)

	2020	2019
(en milliers de dollars)	**205**	229

Fournisseur de services (note 9)

Les montants versés par le Fonds (incluant toutes les taxes applicables) à la Compagnie Trust CIBC Mellon au titre des frais de garde, et à Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (*STM CIBC*) au titre des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille (déduction faite des prises en charge) pour les périodes closes les 31 août 2020 et 2019 étaient les suivants :

	2020	2019
(en milliers de dollars)	**95**	106

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers)

Pour les périodes closes les 31 août 2020 et 2019 (note 1)

	Parts de catégorie A		Parts de catégorie Plus		Parts de catégorie F		Parts de catégorie Plus-F	
	31 août 2020	31 août 2019	**31 août 2020**	31 août 2019	**31 août 2020**	31 août 2019	**31 août 2020**	31 août 2019
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	**2 087 $**	4 605 $	**112 $**	991 $	**6 712 $**	13 265 $	**278 $**	966 $
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables								
Du revenu de placement net	**(807)**	(1 197)	**(48)**	(284)	**(3 717)**	(5 042)	**(130)**	(325)
Du montant net des gains en capital réalisés	**(247)**	–	**–**	–	**(1 170)**	–	**(24)**	–
Remboursement de capital	**(229)**	(470)	**(8)**	(84)	**(1 108)**	(1 329)	**(65)**	(91)
	(1 283)	(1 667)	**(56)**	(368)	**(5 995)**	(6 371)	**(219)**	(416)
Transactions sur parts rachetables								
Montant reçu à l'émission de parts	**18 312**	32 922	**285**	670	**111 903**	200 029	**9**	597
Montant reçu au réinvestissement des distributions	**1 156**	1 510	**54**	141	**3 235**	2 958	**177**	308
Montant payé au rachat de parts	**(32 804)**	(39 503)	**(1 441)**	(14 679)	**(198 783)**	(133 324)	**(4 322)**	(13 924)
	(13 336)	(5 071)	**(1 102)**	(13 868)	**(83 645)**	69 663	**(4 136)**	(13 019)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**(12 532)**	(2 133)	**(1 046)**	(13 245)	**(82 928)**	76 557	**(4 077)**	(12 469)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	**88 134**	90 267	**4 614**	17 859	**286 490**	209 933	**11 592**	24 061
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	**75 602 $**	88 134 $	**3 568 $**	4 614 $	**203 562 $**	286 490 $	**7 515 $**	11 592 $
Parts rachetables émises et en circulation (note 5) Aux 31 août 2020 et 2019								
Solde au début de la période	**17 470**	18 496	**464**	1 860	**25 662**	19 470	**1 141**	2 454
Parts rachetables émises	**3 616**	6 604	**28**	68	**10 033**	18 044	**1**	59
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	**233**	302	**6**	14	**296**	268	**18**	31
	21 319	25 402	**498**	1 942	**35 991**	37 782	**1 160**	2 544
Parts rachetables rachetées	**(6 506)**	(7 932)	**(145)**	(1 478)	**(17 998)**	(12 120)	**(430)**	(1 403)
Solde à la fin de la période	**14 813**	17 470	**353**	464	**17 993**	25 662	**730**	1 141

	Parts de catégorie O	
	31 août 2020	31 août 2019
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	**11 651 $**	18 875 $
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables		
Du revenu de placement net	**(4 923)**	(7 440)
Du montant net des gains en capital réalisés	**(1 297)**	–
Remboursement de capital	**(1 351)**	(1 552)
	(7 571)	(8 992)
Transactions sur parts rachetables		
Montant reçu à l'émission de parts	**616**	45
Montant reçu au réinvestissement des distributions	**7 571**	8 992
Montant payé au rachat de parts	**(45 950)**	(60 597)
	(37 763)	(51 560)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**(33 683)**	(41 677)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	**260 516**	302 193
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	**226 833 $**	260 516 $
Parts rachetables émises et en circulation (note 5) Aux 31 août 2020 et 2019		
Solde au début de la période	**50 340**	60 587
Parts rachetables émises	**118**	9
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	**1 492**	1 765
	51 950	62 361
Parts rachetables rachetées	**(8 750)**	(12 021)
Solde à la fin de la période	**43 200**	50 340

Tableaux des flux de trésorerie (en milliers)

Pour les périodes closes les 31 août 2020 et 2019 (note 1)

	31 août 2020	31 août 2019
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation (à l'exclusion des distributions)	**20 840 $**	38 702 $
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie	**(310)**	300
(Profit net) perte nette réalisé(e) sur la vente de placements et de dérivés	**(27 134)**	(12 252)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente sur les placements et les dérivés	**(6 030)**	(24 139)
Achat de placements	**(610 725)**	(614 213)
Produits de la vente de placements	**770 036**	666 025
Marge	**2 982**	(2 382)
Intérêts à recevoir	**251**	(925)
Autres charges à payer et autres passifs	**282**	–
	150 192	51 116
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Montant reçu à l'émission de parts	**131 203**	234 635
Montant payé au rachat de parts	**(283 385)**	(262 810)
Distributions versées aux porteurs de parts	**(2 931)**	(3 905)
	(155 113)	(32 080)
Augmentation (diminution) de la trésorerie pendant la période	**(4 921)**	19 036
Perte (profit) de change sur la trésorerie	**310**	(300)
Trésorerie (découvert bancaire) au début de la période	**39 349**	20 613
Trésorerie (découvert bancaire) à la fin de la période	**34 738 $**	39 349 $
Intérêts reçus	**22 942 $**	26 560 $

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille Au 31 août 2020

Titre	*Taux d'intérêt nominal (%)*	*Date d'échéance*	*Autres renseignements*	*Valeur nominale*	*Coût moyen (en milliers de dollars)*	*Juste valeur (en milliers de dollars)*	*% de l'actif net*
OBLIGATIONS							
[2]**Dollar australien** (note 10)							
Commonwealth d'Australie	5,75 %	2022/07/15	série 128	11 635 000	11 946	12 339	
Commonwealth d'Australie	1,75 %	2051/06/21	série 162	9 880 000	9 043	9 147	
New South Wales Treasury Corp.	4,00 %	2021/04/08		2 685 000	2 651	2 642	
Queensland Treasury Corp.	5,50 %	2021/06/21	série 21	5 395 000	5 411	5 407	
Western Australian Treasury Corp.	7,00 %	2021/07/15	série 21	5 300 000	5 262	5 399	
					34 313	34 934	6,8 %
Réal brésilien							
République fédérative du Brésil	10,00 %	2023/01/01	série F	32 530 000	11 487	8 715	
République fédérative du Brésil	10,00 %	2027/01/01	série F	31 120 000	10 744	8 662	
					22 231	17 377	3,4 %
Peso colombien							
République de Colombie	6,25 %	2025/11/26	série B	22 300 000 000	9 475	8 470	
République de Colombie	6,00 %	2028/04/28	série B	37 100 000 000	15 926	13 571	
					25 401	22 041	4,3 %
[1]**Euro** (note 10)							
Royaume d'Espagne	1,00 %	2050/10/31		2 125 000	2 804	3 117	
République de l'Italie	2,45 %	2050/09/01		15 780 000	23 263	26 761	
					26 067	29 878	5,8 %
Rupiah indonésienne							
République d'Indonésie	9,00 %	2029/03/15	série FR71	187 500 000 000	19 160	19 125	
République d'Indonésie	8,75 %	2044/02/15	série FR67	16 200 000 000	1 506	1 607	
					20 666	20 732	4,0 %
Ringgit malais							
Fédération de Malaisie	3,66 %	2020/10/15	série 0315	9 860 000	3 225	3 095	
Fédération de Malaisie	4,05 %	2021/09/30	série 0314	15 850 000	5 088	5 089	
Fédération de Malaisie	3,88 %	2022/03/10	série 0117	8 000 000	2 456	2 587	
Fédération de Malaisie	3,48 %	2023/03/15	série 0313	18 420 000	5 810	6 001	
Fédération de Malaisie	3,96 %	2025/09/15	série 0115	7 750 000	2 442	2 638	
Fédération de Malaisie	3,90 %	2027/11/16	série 0417	15 810 000	4 941	5 422	
					23 962	24 832	4,8 %
Peso mexicain							
États-Unis du Mexique	7,75 %	2042/11/13	série M	191 300 000	14 877	12 479	
États-Unis du Mexique	8,00 %	2047/11/07	série M	357 700 000	23 569	23 813	
					38 446	36 292	7,0 %
Zloty polonais							
République de Pologne	5,25 %	2020/10/25	série 1020	13 915 000	5 263	4 970	
République de Pologne	2,00 %	2021/04/25	série 0421	19 800 000	7 055	7 105	
					12 318	12 075	2,3 %
Rouble russe							
Fédération de Russie	7,65 %	2030/04/10	série 6228	169 000 000	3 735	3 351	
					3 735	3 351	0,6 %
[3]**Rand sud-africain** (note 10)							
République sud-africaine	6,50 %	2041/02/28	série R214	143 600 000	11 258	7 020	
République sud-africaine	8,75 %	2048/02/28	série 2048	149 600 000	12 878	8 964	
					24 136	15 984	3,1 %
Dollar américain							
3M Co.	3,70 %	2050/04/15	rachetable	650 000	991	1 033	
American Express Co.	0,85 %	2021/11/05	taux flottant	3 880 000	5 078	5 090	
American International Group Inc.	4,50 %	2044/07/16	rachetable	1 650 000	2 325	2 540	
Anheuser-Busch InBev Worldwide Inc.	4,50 %	2050/06/01	rachetable	3 760 000	5 365	5 949	
Anheuser-Busch InBev Worldwide Inc.	4,60 %	2060/06/01	rachetable	1 335 000	1 916	2 148	
Apache Corp.	4,75 %	2043/04/15	rachetable	1 815 000	2 006	2 231	
Apache Corp.	4,25 %	2044/01/15	rachetable	500 000	541	582	
Apache Corp.	5,35 %	2049/07/01	rachetable	280 000	310	353	
Apple Inc.	2,65 %	2050/05/11	rachetable	1 380 000	1 906	1 867	
Bank of America Corp.	4,08 %	2051/03/20	taux variable, rachetable	5 440 000	8 132	8 918	
Banque de Montréal	0,75 %	2023/03/10	taux flottant	8 980 000	12 051	11 771	
Benchmark Mortgage Trust	2,21 %	2053/03/15	catégorie A2, série 20-B17, rachetable	1 150 000	1 646	1 541	
Boeing Co. (The)	5,71 %	2040/05/01	rachetable	1 025 000	1 427	1 557	
Boeing Co. (The)	5,81 %	2050/05/01	rachetable	1 640 000	2 375	2 572	
Boeing Co. (The)	3,95 %	2059/08/01	rachetable	1 235 000	1 566	1 495	
Boeing Co. (The)	5,93 %	2060/05/01	rachetable	1 280 000	1 782	2 051	
Burlington Northern Santa Fe LLC	4,70 %	2045/09/01	rachetable	295 000	510	523	
BX Commercial Mortgage Trust	1,08 %	2036/10/15	catégorie A, série 2019-XL, taux flottant	1 011 002	1 380	1 320	
COMM Mortgage Trust	3,18 %	2035/02/10	catégorie A, série 2015-3BP, rachetable	605 000	875	848	
Consolidated Edison Co. of New York Inc.	3,95 %	2050/04/01	série 20B, rachetable	850 000	1 202	1 334	
Credit Suisse Mortgage Trust	1,14 %	2036/05/15	catégorie A, série 19-ICE4, taux flottant	560 000	765	733	
Delta Air Lines Inc.	7,38 %	2026/01/15	rachetable	1 410 000	1 888	1 916	
Delta Air Lines Inc.	3,75 %	2029/10/28	rachetable	830 000	919	967	
Exelon Corp.	4,05 %	2030/04/15	rachetable	15 000	21	23	
Exelon Corp.	4,70 %	2050/04/15	rachetable	795 000	1 176	1 343	
Exxon Mobil Corp.	3,45 %	2051/04/15	rachetable	3 020 000	4 226	4 435	
Fannie Mae	5,08 %	2024/11/25	catégorie 1M2, série 14-C04, taux flottant, rachetable	253 144	374	341	

Inventaire du portefeuille Au 31 août 2020 *(suite)*

Titre	*Taux d'intérêt nominal (%)*	*Date d'échéance*	*Autres renseignements*	*Valeur nominale*	*Coût moyen (en milliers de dollars)*	*Juste valeur (en milliers de dollars)*	*% de l'actif net*
Fannie Mae	2,38 %	2030/01/25	catégorie 1M2, série 17-C05, taux flottant, rachetable	678 398	856	875	
FedEx Corp.	5,25 %	2050/05/15	rachetable	3 120 000	4 759	5 469	
Ford Motor Credit Co. LLC	1,11 %	2021/04/05	taux flottant	4 775 000	6 247	6 136	
General Electric Co.	4,35 %	2050/05/01	rachetable	4 995 000	7 023	6 625	
General Motors Co.	6,80 %	2027/10/01	rachetable	1 205 000	1 708	1 924	
General Motors Co.	6,25 %	2043/10/02		2 065 000	2 853	3 147	
General Motors Co.	5,95 %	2049/04/01	rachetable	325 000	534	501	
Goldman Sachs Group Inc. (The)	1,01 %	2023/02/23	taux flottant	9 750 000	12 109	12 789	
Hess Corp.	5,60 %	2041/02/15	rachetable	820 000	1 224	1 234	
Hess Corp.	5,80 %	2047/04/01	rachetable	430 000	638	643	
Hewlett Packard Enterprise Co.	6,20 %	2035/10/15	taux variable, rachetable	295 000	488	482	
Hewlett Packard Enterprise Co.	6,35 %	2045/10/15	taux variable, rachetable	4 145 000	5 222	6 985	
Intel Corp.	4,75 %	2050/03/25	rachetable	1 630 000	2 345	2 955	
Intel Corp.	4,95 %	2060/03/25	rachetable	580 000	820	1 094	
LYB International Finance III LLC	4,20 %	2050/05/01	rachetable	1 380 000	1 933	1 980	
McDonald's Corp.	3,60 %	2030/07/01	rachetable	305 000	430	462	
McDonald's Corp.	3,63 %	2049/09/01	rachetable	410 000	535	606	
McDonald's Corp.	4,20 %	2050/04/01	rachetable	565 000	829	903	
New York Life Insurance Co.	3,75 %	2050/05/15	rachetable	675 000	967	1 005	
NVIDIA Corp.	3,50 %	2040/04/01	rachetable	780 000	1 105	1 177	
NVIDIA Corp.	3,50 %	2050/04/01	rachetable	1 190 000	1 668	1 766	
Occidental Petroleum Corp.	6,20 %	2040/03/15		555 000	699	690	
Occidental Petroleum Corp.	6,60 %	2046/03/15	rachetable	250 000	324	325	
Occidental Petroleum Corp.	4,40 %	2046/04/15	rachetable	955 000	960	997	
Occidental Petroleum Corp.	4,20 %	2048/03/15	rachetable	1 235 000	1 240	1 222	
Occidental Petroleum Corp.	4,40 %	2049/08/15	rachetable	490 000	497	494	
Oracle Corp.	3,60 %	2050/04/01	rachetable	3 995 000	5 630	5 816	
Oracle Corp.	3,85 %	2060/04/01	rachetable	3 620 000	5 108	5 479	
Petrobras Global Finance BV	6,75 %	2050/06/03	rachetable	3 050 000	4 145	4 442	
Petroleos Mexicanos	6,75 %	2047/09/21		1 435 000	1 813	1 566	
Petroleos Mexicanos	7,69 %	2050/01/23	rachetable	6 725 000	9 268	7 886	
Prudential Financial Inc.	4,35 %	2050/02/25	rachetable	580 000	819	922	
Southwest Airlines Co.	5,13 %	2027/06/15	rachetable	3 705 000	5 127	5 282	
Total Capital International SA	3,13 %	2050/05/29	rachetable	2 350 000	3 242	3 236	
Towd Point Mortgage Trust	3,00 %	2057/10/25	catégorie A2, série 17-6, taux variable, rachetable	550 000	755	758	
United Parcel Service Inc.	5,20 %	2040/04/01	rachetable	420 000	606	762	
United Parcel Service Inc.	5,30 %	2050/04/01	rachetable	1 210 000	1 752	2 335	
Obligation du Trésor des États-Unis	0,21 %	2022/04/30	taux flottant	40 220 000	54 719	52 525	
Obligation du Trésor des États-Unis	0,16 %	2022/07/31	taux flottant	12 520 000	16 463	16 332	
Walt Disney Co. (The)	4,63 %	2040/03/23	rachetable	530 000	767	881	
Walt Disney Co. (The)	4,70 %	2050/03/23	rachetable	1 065 000	1 540	1 852	
Wells Fargo & Co.	1,27 %	2021/07/26	taux flottant	3 855 000	5 034	5 071	
Wells Fargo & Co.	4,48 %	2031/04/04	taux variable, rachetable	3 935 000	5 722	6 269	
Wells Fargo & Co.	5,01 %	2051/04/04	taux variable, rachetable	1 360 000	1 978	2 430	
					245 254	251 811	48,7 %
TOTAL DES OBLIGATIONS					**476 529**	**469 307**	**90,8 %**
Moins les coûts de transaction inclus dans le coût moyen					–		
TOTAL DES PLACEMENTS					**476 529**	**469 307**	**90,8 %**
Actifs dérivés						14 563	2,8 %
Passifs dérivés						(9 892)	(1,9) %
Autres actifs, moins les passifs						43 102	8,3 %
TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES						**517 080**	**100,0 %**

[1-3]Les numéros de référence des couvertures correspondent au numéro de référence dans le tableau des actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme.

Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme (note 10)

*Nº de réf. du contrat de couverture***	*Contrepartie*	*Note de crédit de la contrepartie**	*Date de règlement*	*Devise achetée*	*Valeur nominale*	*Devise vendue*	*Valeur nominale*	*Cours du change à terme*	*Cours du change de clôture*	*Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)*
	Banque HSBC, New York	A-1	2020/10/09	BRL	7 940 000	USD	1 479 439	0,186	0,182	(42)
	Banque HSBC, New York	A-1	2020/10/09	BRL	7 930 000	USD	1 476 750	0,186	0,182	(40)
	Banque HSBC, New York	A-1	2020/09/15	CLP	5 760 000 000	USD	7 491 221	0,001	0,001	(108)
	Banque HSBC, New York	A-1	2020/09/25	CLP	3 355 000 000	USD	4 097 860	0,001	0,001	283
	Banque HSBC, New York	A-1	2020/10/09	CLP	4 370 000 000	USD	5 511 275	0,001	0,001	143
	Banque HSBC, New York	A-1	2020/10/23	CLP	4 890 000 000	USD	6 240 349	0,001	0,001	66
	Banque HSBC, New York	A-1	2020/11/20	CLP	6 300 000 000	USD	8 126 516	0,001	0,001	(25)
	Banque HSBC, New York	A-1	2020/09/15	USD	6 245 908	CLP	4 770 000 000	763,700	777,514	145
	Banque HSBC, New York	A-1	2020/09/15	USD	1 289 617	CLP	990 000 000	767,670	777,514	21
	Banque HSBC, New York	A-1	2020/09/25	USD	4 370 481	CLP	3 355 000 000	767,650	777,532	72
	Banque HSBC, New York	A-1	2020/10/09	USD	566 709	CLP	435 000 000	767,590	777,474	9
	JPMorgan Chase Bank, New York	A-1	2020/10/20	CZK	199 900 000	USD	8 554 177	0,043	0,045	691
	JPMorgan Chase Bank, New York	A-1	2020/11/19	CZK	146 300 000	USD	6 670 466	0,046	0,045	(28)
1	Citibank N.A., New York	A-1	2020/09/02	EUR	1 520 000	USD	1 709 591	1,125	1,193	136
1	Citibank N.A., New York	A-1	2020/09/02	EUR	800 000	USD	900 120	1,125	1,193	71
1	Citibank N.A., New York	A-1	2020/09/02	EUR	760 000	USD	853 640	1,123	1,193	70

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

*Nº de réf. du contrat de couverture***	*Contrepartie*	*Note de crédit de la contrepartie**	*Date de règlement*	*Devise achetée*	*Valeur nominale*	*Devise vendue*	*Valeur nominale*	*Cours du change à terme*	*Cours du change de clôture*	*Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)*
1	Banque HSBC, New York	A-1	2020/09/02	EUR	17 505 000	USD	19 492 360	1,114	1,193	1 823
1	JPMorgan Chase Bank, New York	A-1	2020/09/02	EUR	2 865 000	USD	3 407 631	1,189	1,193	15
1	Citibank N.A., New York	A-1	2020/10/02	EUR	10 220 000	USD	11 554 834	1,131	1,194	847
1	Citibank N.A., New York	A-1	2020/10/02	EUR	1 670 000	USD	1 977 013	1,184	1,194	22
1	Citibank N.A., New York	A-1	2020/10/02	EUR	1 070 000	USD	1 263 366	1,181	1,194	19
1	Citibank N.A., New York	A-1	2020/10/02	EUR	520 000	USD	615 246	1,183	1,194	7
1	Citibank N.A., New York	A-1	2020/10/02	EUR	330 000	USD	394 118	1,194	1,194	–
1	Citibank N.A., New York	A-1	2020/10/02	EUR	320 000	USD	379 411	1,186	1,194	4
1	Banque HSBC, New York	A-1	2020/10/02	EUR	17 505 000	USD	19 505 576	1,114	1,194	1 824
1	Banque HSBC, New York	A-1	2020/10/02	EUR	1 220 000	USD	1 448 940	1,188	1,194	10
1	Citibank N.A., New York	A-1	2020/09/02	USD	26 657 726	EUR	23 450 000	0,880	0,838	(1 730)
1	Citibank N.A., New York	A-1	2020/10/02	USD	35 739 098	EUR	30 350 000	0,849	0,837	(657)
1	Citibank N.A., New York	A-1	2020/10/02	USD	21 432 015	EUR	19 065 000	0,890	0,837	(1 741)
1	JPMorgan Chase Bank, New York	A-1	2020/10/02	USD	3 416 046	EUR	2 870 000	0,840	0,837	(15)
	Citibank N.A., New York	A-1	2020/09/08	GBP	16 500 000	USD	20 485 493	1,242	1,337	2 050
	Citibank N.A., New York	A-1	2020/09/08	GBP	14 590 000	USD	18 368 883	1,259	1,337	1 481
	Banque HSBC, New York	A-1	2020/11/20	GBP	13 690 000	USD	18 119 947	1,324	1,337	245
	Banque HSBC, New York	A-1	2020/11/20	GBP	10 510 000	USD	13 793 040	1,312	1,337	342
	Banque HSBC, New York	A-1	2020/10/30	HUF	2 392 000 000	USD	8 096 399	0,003	0,003	(93)
	Banque HSBC, New York	A-1	2020/11/18	HUF	2 270 000 000	USD	7 644 256	0,003	0,003	(40)
	Banque HSBC, New York	A-1	2020/09/11	IDR	224 000 000 000	USD	15 233 183	0,000068	0,000069	172
	Banque HSBC, New York	A-1	2020/09/11	USD	11 021 015	IDR	157 800 000 000	14 318,100	14 578,750	257
	Banque HSBC, New York	A-1	2020/09/11	USD	4 564 581	IDR	66 200 000 000	14 502,975	14 578,750	31
	Citibank N.A., New York	A-1	2020/10/29	JPY	3 627 000 000	USD	34 281 534	0,009	0,009	(15)
	Citibank N.A., New York	A-1	2020/10/29	JPY	1 253 000 000	USD	11 918 645	0,010	0,009	(104)
	Citibank N.A., New York	A-1	2020/09/15	KRW	1 300 000 000	USD	1 073 094	0,001	0,001	28
	Banque HSBC, New York	A-1	2020/09/15	KRW	11 100 000 000	USD	9 270 085	0,001	0,001	98
	Citibank N.A., New York	A-1	2020/10/13	KRW	13 600 000 000	USD	11 414 189	0,001	0,001	50
	Citibank N.A., New York	A-1	2020/10/20	KRW	5 700 000 000	USD	4 761 507	0,001	0,001	50
	Citibank N.A., New York	A-1	2020/10/28	KRW	5 160 000 000	USD	4 312 398	0,001	0,001	43
	Citibank N.A., New York	A-1	2020/11/05	MXN	373 100 000	USD	16 408 294	0,044	0,045	660
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2020/11/05	MXN	102 300 000	USD	4 518 779	0,044	0,045	155
	Citibank N.A., New York	A-1	2020/11/05	USD	13 464 199	MXN	307 600 000	22,846	22,058	(627)
	Citibank N.A., New York	A-1	2020/11/05	USD	6 371 778	MXN	147 300 000	23,118	22,058	(399)
	Banque HSBC, New York	A-1	2020/09/17	NOK	178 600 000	USD	18 726 670	0,105	0,114	2 244
	Citibank N.A., New York	A-1	2020/09/17	USD	6 503 155	NOK	60 400 000	9,288	8,735	(537)
	Banque HSBC, New York	A-1	2020/09/17	USD	7 674 880	NOK	72 400 000	9,433	8,735	(801)
	Banque HSBC, New York	A-1	2020/09/17	USD	4 781 592	NOK	45 800 000	9,578	8,735	(602)
	JPMorgan Chase Bank, New York	A-1	2020/11/04	NZD	5 500 000	USD	3 657 225	0,665	0,674	62
	JPMorgan Chase Bank, New York	A-1	2020/11/04	USD	3 618 912	NZD	5 500 000	1,520	1,485	(112)
	Citibank N.A., New York	A-1	2020/10/30	PLN	43 730 000	USD	11 634 930	0,266	0,272	317
	Citibank N.A., New York	A-1	2020/10/29	RUB	128 000 000	USD	1 779 805	0,014	0,013	(85)
	Citibank N.A., New York	A-1	2020/11/17	RUB	581 000 000	USD	7 824 315	0,013	0,013	(71)
	Citibank N.A., New York	A-1	2020/11/17	RUB	403 000 000	USD	5 465 407	0,014	0,013	(99)
2	JPMorgan Chase Bank, New York	A-1	2020/11/25	USD	25 546 308	AUD	35 620 000	1,394	1,356	(954)
	JPMorgan Chase Bank, New York	A-1	2020/11/06	USD	9 715 136	CAD	13 120 000	1,350	1,304	(450)
3	Banque HSBC, New York	A-1	2020/11/13	USD	11 544 339	ZAR	203 970 000	17,668	17,082	(517)
	Actifs et passifs dérivés – contrats à terme									**4 671**

* La note de crédit de la contrepartie (attribuée par S&P Global Ratings, division de S&P Global) des contrats de change à terme détenus par le Fonds est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

** Les numéros de référence correspondent à un numéro de l'inventaire du portefeuille.

Annexe à l'inventaire du portefeuille

Contrats de compensation (note 2d)

Le Fonds peut conclure des conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent la compensation des montants liés dans certains cas, tels qu'une faillite ou la résiliation des contrats.

Le tableau qui suit, aux 31 août 2020 et 2019, présente le rapprochement entre le montant net des dérivés de gré à gré inscrit aux états de la situation financière et :

- le montant brut avant la compensation exigée selon les IFRS; et
- le montant net après compensation selon les conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions similaires, mais qui ne satisfont pas aux critères de compensation selon les IFRS.

Actifs et passifs financiers		**Montants compensés**		**Montants non compensés**		**Montants nets**
	Actifs (passifs) bruts	**Montants compensés selon les IFRS**	**Montants nets présentés aux états de la situation financière**	**Conventions-cadres de compensation**	**Espèces reçues en garantie**	
Au 31 août 2020						
Actifs dérivés de gré à gré	14 563 $	– $	14 563 $	(8 891) $	– $	5 672 $
Passifs dérivés de gré à gré	(9 892)	–	(9 892)	8 891	–	(1 001)
Total	4 671	–	4 671	–	–	4 671
Au 31 août 2019						
Actifs dérivés de gré à gré	843 $	– $	843 $	(789) $	– $	54 $
Passifs dérivés de gré à gré	(13 889)	–	(13 889)	789	–	(13 100)
Total	(13 046)	–	(13 046)	–	–	(13 046)

Participations dans des fonds sous-jacents (note 4)

Aux 31 août 2020 et 2019, le Fonds ne détenait aucun placement dans des fonds sous-jacents où les participations représentaient plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

Risques liés aux instruments financiers

Objectif de placement : Le Fonds d'obligations mondiales Renaissance (*Fonds*) cherche à préserver le capital et à fournir un revenu et une croissance à long terme, en investissant principalement dans des titres de créance libellés en devises et émis par des gouvernements, des sociétés et des institutions financières du Canada et d'ailleurs.

Stratégies de placement : Le Fonds a recours à une approche valeur fondée sur des rendements réels élevés et il est positionné en fonction des répartitions par pays, par devise et par secteur, de la duration moyenne jusqu'à l'échéance et de l'échelonnement des échéances. Ces décisions sont prises par suite d'un examen des conditions macroéconomiques et des marchés financiers à l'échelle mondiale. La stratégie du Fonds en matière de devises a pour but de gérer l'exposition aux devises et aux pays afin de protéger le capital et d'augmenter les rendements.

Les principaux risques inhérents au Fonds sont analysés ci-après. À la note 2 des états financiers se trouvent des renseignements généraux sur la gestion des risques et une analyse détaillée des risques de concentration, de crédit, de change, de taux d'intérêt, d'illiquidité et d'autres risques de prix/de marché.

Dans les tableaux sur les risques qui suivent, l'actif net est défini comme étant l'« Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ».

Risque de concentration aux 31 août 2020 et 2019

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par le Fonds au 31 août 2020.

Le tableau qui suit présente les secteurs dans lesquels investissait le Fonds au 31 août 2019 et regroupe les titres par type d'actif, par secteur, par région ou par devise :

Au 31 août 2019

Répartition du portefeuille	*% de l'actif net*
Obligations	
Dollar australien	5,0
Réal brésilien	4,6
Peso colombien	4,7
Rupiah indonésienne	3,7
Ringgit malais	6,5
Peso mexicain	10,0
Zloty polonais	4,0
Rand sud-africain	4,1
Dollar américain	51,9
Marge	0,5
Actifs (passifs) dérivés	(2,0)
Autres actifs, moins les passifs	7,0
Total	**100,0**

Risque de crédit

Les notes de crédit représentent un regroupement des notes accordées par divers fournisseurs de services externes et sont sous réserve de changements qui peuvent être importants.

Voir l'inventaire du portefeuille pour connaître les contreparties aux contrats sur instruments dérivés de gré à gré, le cas échéant.

Aux 31 août 2020 et 2019, le Fonds avait investi dans des titres de créance assortis des notes de crédit suivantes :

	% de l'actif net	
Titres de créance par note de crédit (note 2b)	***31 août 2020***	*31 août 2019*
'AAA'	**16,5**	43,7
'AA'	**6,1**	2,2
'A'	**17,8**	18,9
'BBB'	**40,0**	20,8
Inférieur à BBB	**10,4**	8,9
Total	**90,8**	94,5

Risque de change

Les tableaux qui suivent indiquent les devises dans lesquelles la pondération du Fonds était importante aux 31 août 2020 et 2019, compte tenu de la valeur de marché des instruments financiers du Fonds (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie) et des montants en capital sous-jacents des contrats de change à terme, le cas échéant.

Au 31 août 2020

Devise (note 2m)	*Risque de change total* (en milliers de dollars)*	*% de l'actif net*
GBP	96 415	18,6
USD	68 108	13,2
JPY	60 133	11,6
KRW	40 481	7,8
MXN	38 094	7,4
PLN	27 936	5,4
CLP	25 378	4,9
MYR	25 199	4,9
RUB	22 831	4,4
COP	22 649	4,4
BRL	21 404	4,1
IDR	21 366	4,1
CZK	20 519	4,0
HUF	20 395	3,9

* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 août 2019

Devise (note 2m)	*Risque de change total* (en milliers de dollars)*	*% de l'actif net*
GBP	81 305	12,5
MXN	70 238	10,8
AUD	66 150	10,2
MYR	43 169	6,6
CLP	42 037	6,5
USD	41 594	6,4
NOK	40 138	6,2
PLN	35 193	5,4
SEK	34 086	5,2
COP	31 585	4,8
IDR	31 583	4,8
BRL	30 607	4,7
KRW	25 889	4,0
NZD	24 908	3,8
EUR	24 595	3,8
CZK	12 926	2,0
RUB	8 359	1,3

* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 31 août 2020 et 2019 aurait diminué ou augmenté si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 1 % par rapport à toutes les devises. Cette analyse suppose que toutes les autres variables sont demeurées inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

	31 août 2020	*31 août 2019*
Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	**5 130**	6 460

Risque de taux d'intérêt

Les actifs et passifs à court terme du Fonds n'étaient pas assujettis à un risque important attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Le tableau qui suit indique la pondération du Fonds dans les titres à revenu fixe selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance.

Durée résiduelle jusqu'à l'échéance	***31 août 2020 (en milliers de dollars)***	*31 août 2019 (en milliers de dollars)*
Moins de 1 an	**39 824**	63 326
1 an à 3 ans	**133 238**	193 050
3 ans à 5 ans	**341**	23 349
Plus de 5 ans	**295 904**	335 980
Total	**469 307**	615 705

Le tableau qui suit montre dans quelle mesure l'actif net aux 31 août 2020 et 2019 aurait augmenté ou diminué si le taux d'intérêt avait diminué ou augmenté de 25 points de base, en supposant un déplacement parallèle de la courbe de rendement. Cette variation est estimée au moyen de la duration moyenne pondérée du portefeuille de titres à revenu fixe. Cette analyse suppose que toutes les autres variables sont demeurées inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

	31 août 2020	*31 août 2019*
Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	**9 033**	9 278

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses engagements liés à des passifs financiers. Le Fonds est exposé aux rachats en trésorerie quotidiens de parts rachetables. Le Fonds conserve des liquidités suffisantes pour financer les rachats attendus.

À l'exception des contrats dérivés, le cas échéant, tous les passifs financiers du Fonds sont des passifs à court terme venant à échéance au plus tard 90 jours après la date de clôture.

Dans le cas des Fonds qui détiennent des contrats dérivés dont la durée jusqu'à l'échéance excède 90 jours à partir de la date de clôture, des renseignements additionnels relatifs à ces contrats se trouvent dans les tableaux des dérivés qui suivent l'inventaire du portefeuille.

Autres risques de prix/de marché

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 31 août 2020 et 2019 aurait augmenté ou diminué si la valeur de l'indice ou des indices de référence du Fonds s'était raffermie ou affaiblie de 1 %. Cette variation est estimée d'après la corrélation historique entre le rendement des parts de catégorie A du Fonds et celui de l'indice ou des indices de référence du Fonds, d'après 36 données mensuelles, selon leur disponibilité, reposant sur les rendements nets mensuels du Fonds. Cette analyse suppose que toutes les autres variables sont demeurées inchangées. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future et, par conséquent, l'incidence sur l'actif net peut être très différente.

	Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	
Indice de référence	***31 août 2020***	*31 août 2019*
Indice mondial des obligations d'État FTSE	**1 731**	4 261

Évaluation de la juste valeur des instruments financiers

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire des données utilisées aux 31 août 2020 et 2019 dans l'évaluation des actifs et passifs financiers du Fonds, comptabilisés à la juste valeur :

Au 31 août 2020

Classement	*Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)*	*Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)*	*Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)*	*Total (en milliers de dollars)*
Actifs financiers				
Titres à revenu fixe	–	469 307	–	469 307
Actifs dérivés	–	14 563	–	14 563
Total des actifs financiers	**–**	**483 870**	**–**	**483 870**
Passifs financiers				
Passifs dérivés	–	(9 892)	–	(9 892)
Total des passifs financiers	**–**	**(9 892)**	**–**	**(9 892)**
Total des actifs et des passifs financiers	**–**	**473 978**	**–**	**473 978**

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques
(ii) Autres données observables importantes
(iii) Données non observables importantes

Au 31 août 2019

Classement	*Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)*	*Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)*	*Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)*	*Total (en milliers de dollars)*
Actifs financiers				
Titres à revenu fixe	–	615 705	–	615 705
Actifs dérivés	–	843	–	843
Total des actifs financiers	**–**	**616 548**	**–**	**616 548**
Passifs financiers				
Passifs dérivés	–	(13 889)	–	(13 889)
Total des passifs financiers	**–**	**(13 889)**	**–**	**(13 889)**
Total des actifs et des passifs financiers	**–**	**602 659**	**–**	**602 659**

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques
(ii) Autres données observables importantes
(iii) Données non observables importantes

Transfert d'actifs entre le niveau 1 et le niveau 2

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 découle du fait que ces titres ne sont plus négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 31 août 2020 et 2019, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 n'a eu lieu.

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 découle du fait que ces titres sont dorénavant négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 31 août 2020 et 2019, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 n'a eu lieu.

Rapprochement des variations des actifs et passifs financiers — niveau 3

Le Fonds ne détenait pas de placements de niveau 3 au début, au cours ou à la fin de l'une ou l'autre des périodes.

Notes des états financiers

Aux dates et pour les périodes présentées dans les états financiers (note 1)

1. Famille de fonds Investissements Renaissance – Organisation des Fonds et périodes de présentation de l'information financière

Chacun des Fonds de la famille de fonds Investissements Renaissance (individuellement, *Fonds* et collectivement, *Fonds*) est une fiducie de fonds communs de placement, (à l'exception du Fonds accent mondial neutre en devises Renaissance, du Portefeuille optimal d'actions mondiales neutre en devises Renaissance et du Fonds immobilier mondial neutre en devises Renaissance, qui sont des fiducies d'investissement à participation unitaire). Les Fonds sont constitués en vertu des lois de l'Ontario et régis aux termes d'une déclaration de fiducie (*déclaration de fiducie*). Le siège social des Fonds est situé à Brookfield Place, 161, Bay Street, 22nd Floor, Toronto (Ontario) M5J 2S1.

Les Fonds sont gérés par Gestion d'actifs CIBC inc. (*gestionnaire*). Le gestionnaire est également le fiduciaire, l'agent chargé de la tenue des registres, le conseiller en valeurs et l'agent de transfert des Fonds.

Chaque Fonds peut émettre un nombre illimité de catégories de parts et un nombre illimité de parts de chaque catégorie. À l'avenir, l'offre de toute catégorie de parts d'un Fonds peut être résiliée ou des catégories de parts additionnelles peuvent être offertes.

Le 1er septembre 2017, le gestionnaire a fermé certaines catégories de parts à tout achat. Les tableaux suivants présentent les catégories de parts offertes à la date des présents états financiers et les catégories de parts qui ont été fermées à tout achat le 1er septembre 2017.

Catégories de parts offertes :

Fonds	Catégorie A	Catégorie T4	Catégorie T6	Catégorie F	Catégorie FT4	Catégorie FT6	Catégorie O
Fonds du marché monétaire Renaissance	✓			✓			✓
Fonds de bons du Trésor canadiens Renaissance	✓						✓
Fonds du marché monétaire américain Renaissance	✓			✓			✓
Fonds de revenu à court terme Renaissance	✓			✓			✓
Fonds d'obligations canadiennes Renaissance	✓			✓			✓
Fonds d'obligations à rendement réel Renaissance	✓			✓			✓
Fonds d'obligations de sociétés Renaissance	✓			✓			✓
Fonds d'obligations de sociétés en dollars américains Renaissance	✓			✓			✓
Fonds d'obligations à haut rendement Renaissance	✓			✓			✓
Fonds de revenu à taux variable Renaissance (offre également des parts des catégories H, FH et OH)	✓			✓			✓
Fonds à rendement flexible Renaissance (offre également des parts des catégories H, FH et OH)	✓			✓			✓
Fonds d'obligations mondiales Renaissance	✓			✓			✓
Fonds équilibré canadien Renaissance	✓			✓			✓
Fonds de revenu diversifié en dollars américains Renaissance	✓			✓			✓
Portefeuille optimal de revenu prudent Renaissance	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Portefeuille optimal de revenu Renaissance	✓		✓	✓		✓	✓
Portefeuille optimal de croissance et de revenu Renaissance	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Fonds de dividendes canadien Renaissance	✓			✓			✓
Fonds de revenu mensuel canadien Renaissance	✓			✓			✓
Fonds de revenu diversifié Renaissance	✓			✓			✓
Fonds de revenu élevé Renaissance	✓			✓			✓
Fonds de valeur de base canadien Renaissance	✓			✓			✓
Fonds de croissance canadien Renaissance	✓			✓			✓
Fonds d'actions canadiennes toutes capitalisations Renaissance	✓			✓			✓
Fonds de petites capitalisations canadien Renaissance	✓			✓			✓
Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance (offre également des parts des catégories H, HT4, HT6, FH, FHT4, FHT6 et OH)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Fonds d'actions américaines de valeur Renaissance	✓			✓			✓
Fonds d'actions américaines de croissance Renaissance	✓			✓			✓
Fonds d'actions américaines de croissance neutre en devises Renaissance	✓			✓			✓
Fonds d'actions américaines Renaissance	✓			✓			✓
Fonds de dividendes international Renaissance	✓			✓			✓
Fonds d'actions internationales Renaissance	✓			✓			✓
Fonds d'actions internationales neutre en devises Renaissance	✓			✓			✓
Fonds des marchés mondiaux Renaissance	✓			✓			✓
Portefeuille optimal d'actions mondiales Renaissance	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Portefeuille optimal d'actions mondiales neutre en devises Renaissance	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Fonds de valeur mondial Renaissance	✓			✓			✓
Fonds de croissance mondial Renaissance	✓			✓			✓
Fonds de croissance mondial neutre en devises Renaissance	✓			✓			✓
Fonds accent mondial Renaissance	✓			✓			✓
Fonds accent mondial neutre en devises Renaissance	✓			✓			✓

Fonds	Catégorie A	Catégorie T4	Catégorie T6	Catégorie F	Catégorie FT4	Catégorie FT6	Catégorie O
Fonds de petites capitalisations mondial Renaissance	✓			✓			✓
Fonds Chine plus Renaissance	✓			✓			✓
Fonds de marchés émergents Renaissance	✓			✓			✓
Portefeuille optimal d'avantages sur l'inflation Renaissance	✓			✓			✓
Fonds d'infrastructure mondial Renaissance	✓			✓			✓
Fonds d'infrastructure mondial neutre en devises Renaissance	✓			✓			✓
Fonds immobilier mondial Renaissance	✓			✓			✓
Fonds immobilier mondial neutre en devises Renaissance	✓			✓			✓
Fonds de sciences de la santé mondial Renaissance	✓			✓			✓
Fonds de sciences et de technologies mondial Renaissance	✓			✓			✓

Catégories de parts fermées aux achats le 1er septembre 2017 :

Fonds	Catégorie T8	Catégorie Plus	Catégorie Plus H	Catégorie Plus-F	Catégorie Plus-FH	Catégorie Élite	Catégorie Élite-T4	Catégorie Élite-T6	Catégorie Élite-T8	Catégorie Sélecte	Catégorie Sélecte-T4	Catégorie Sélecte-T6	Catégorie Sélecte-T8
Fonds du marché monétaire Renaissance		✓											
Fonds de revenu à court terme Renaissance		✓		✓									
Fonds d'obligations canadiennes Renaissance		✓		✓									
Fonds d'obligations à rendement réel Renaissance		✓											
Fonds d'obligations de sociétés Renaissance		✓		✓									
Fonds d'obligations de sociétés en dollars américains Renaissance		✓		✓									
Fonds d'obligations à haut rendement Renaissance		✓											
Fonds de revenu à taux variable Renaissance		✓	✓	✓	✓								
Fonds à rendement flexible Renaissance		✓	✓	✓	✓								
Fonds d'obligations mondiales Renaissance		✓		✓									
Fonds de revenu diversifié en dollars américains Renaissance		✓		✓									
Portefeuille optimal de revenu prudent Renaissance						✓				✓	✓		
Portefeuille optimal de revenu Renaissance	✓					✓		✓	✓	✓		✓	✓
Portefeuille optimal de croissance et de revenu Renaissance	✓					✓		✓	✓	✓	✓	✓	
Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance				✓	✓								
Portefeuille optimal d'actions mondiales Renaissance							✓						

Chaque catégorie de parts peut exiger des frais de gestion différents et les frais d'exploitation peuvent être communs ou propres à une catégorie. Les charges propres à une catégorie sont réparties par catégorie. Par conséquent, une valeur liquidative par part distincte est calculée pour chaque catégorie de parts.

Les parts de catégorie A, T4 et T6 sont offertes à tous les investisseurs selon le mode des frais d'acquisition. Les investisseurs peuvent verser une commission à l'achat de parts des catégories A, T4 et T6 des Fonds ou devoir acquitter des frais de souscription reportés au moment de faire racheter leurs parts des catégories A, T4, T6 et T8.

Les parts des catégories Sélecte, Sélecte-T4, Sélecte-T6 et Sélecte-T8 affichent un ratio de frais de gestion inférieur à celui des parts des catégories A, T4, T6 et T8. Les investisseurs peuvent devoir acquitter des frais de souscription reportés au moment de faire racheter leurs parts des catégories Sélecte, Sélecte-T4, Sélecte-T6 et Sélecte-T8.

Les parts des catégories Élite, Élite-T4, Élite-T6 et Élite-T8 affichent un ratio de frais de gestion inférieur à celui des parts des catégories A, T4, T6, T8, Sélecte, Sélecte-T4, Sélecte-T6 et Sélecte-T8. Les investisseurs peuvent devoir acquitter des frais de souscription reportés au moment de faire racheter leurs parts des catégories Élite, Élite-T4, Élite-T6 et Élite-T8.

Les parts des catégories T4, T6 et T8 ont les mêmes caractéristiques que les parts de catégorie A, sauf que chacune vise à payer un montant de distribution unique, maximal et fixe par part, ce qui donne lieu à une valeur liquidative par part distincte. Les parts des catégories Sélecte-T4, Sélecte-T6 et Sélecte-T8 ont les mêmes caractéristiques que les parts de catégorie Sélecte, sauf que chacune vise à payer un montant de distribution unique, maximal et fixe par part. Les parts des catégories Élite-T4, Élite-T6 et Élite-T8 ont les mêmes caractéristiques que les parts de catégorie Élite, sauf que chacune vise à payer un montant de distribution unique, maximal et fixe par part.

Les parts des catégories F, FT4, FT6, FH, FHT4 et FHT6 (collectivement, la catégorie F) sont offertes, sous réserve de certaines exigences à l'égard de l'investissement initial minimum, aux investisseurs qui participent à des programmes, tels que les clients des conseillers en valeurs rémunérés à l'acte, les clients ayant des comptes intégrés parrainés par des courtiers et ceux qui paient des honoraires annuels à leur courtier, ainsi qu'aux investisseurs clients ayant des comptes auprès d'un courtier à escompte (à condition que le courtier à escompte offre des parts de catégorie F sur sa plateforme). Plutôt que de payer des frais d'acquisition, les investisseurs achetant des parts de catégorie F peuvent payer des honoraires à leur courtier ou courtier à escompte pour leurs services. Nous ne payons pas de commissions de suivi à l'égard de ces catégories de parts, ce qui nous permet d'imputer des frais de gestion annuels moins élevés.

Les investisseurs peuvent devoir acquitter des frais de souscription reportés au moment de faire racheter ces parts.

Les parts des catégories O et OH ne sont offertes qu'à certains investisseurs qui ont été approuvés par le gestionnaire, avec lequel ils ont conclu une convention relative à un compte de parts des catégories O ou OH ou dont le courtier ou le gestionnaire discrétionnaire offre des comptes gérés distinctement ou des programmes semblables et a conclu une convention relative à un compte de parts des catégories O ou OH avec le gestionnaire. Ces investisseurs, habituellement des sociétés de services financiers, dont le gestionnaire, se servent des parts des catégories O ou OH des Fonds pour faciliter l'offre d'autres produits aux investisseurs. Aucuns frais de gestion ni aucune charge d'exploitation ne sont imputés aux Fonds à l'égard des parts des catégories O ou OH; plutôt, le gestionnaire facture des frais de gestion convenus directement aux porteurs de parts des catégories O et OH.

Les parts des catégories H, HT4, HT6, FH, FHT4, FHT6, Plus-FH, Plus-H et OH (individuellement une catégorie couverte) ont respectivement les mêmes caractéristiques que les parts des catégories A, F, Plus-F, Plus et O, sauf que chacune utilise des instruments dérivés comme des contrats de change à terme afin de couvrir le risque de change de la catégorie couverte par rapport à la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La date à laquelle chaque Fonds a été créé aux termes d'une déclaration de fiducie (*date de création*) et la date à laquelle les parts de chaque catégorie de chaque Fonds ont été vendues au public pour la première fois *(date de début des activités*) sont indiquées à la note intitulée *Organisation du Fonds* des états de la situation financière.

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par chacun des Fonds au 31 août 2020. Les états de la situation financière sont présentés aux 31 août 2020 et 2019, tandis que les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie sont établis pour les exercices clos les 31 août 2020 et 2019, sauf pour les Fonds ou les catégories créés au cours de l'une ou l'autre de ces périodes, auquel cas l'information présentée couvre la période qui s'étend de la date de création ou de la date de début des activités jusqu'au 31 août 2020 ou 2019.

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le gestionnaire le 5 novembre 2020.

2. Sommaire des principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (*IFRS*) publiées par l'International Accounting Standards Board (*IASB*).

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique. Cependant, chaque Fonds est une entité d'investissement, et essentiellement tous les actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les IFRS. Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par les Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Pour l'application des IFRS, les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes considérées. Toutefois, les circonstances existantes et les hypothèses peuvent changer en raison de changements sur les marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté des Fonds. Ces changements sont pris en compte dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent.

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle des Fonds (à moins d'indication contraire).

a) Instruments financiers

Classement et comptabilisation des instruments financiers

Selon l'IFRS 9, *Instruments financiers,* les Fonds classent les actifs financiers dans l'une de trois catégories en fonction du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Ces catégories sont les suivantes :

- *Coût amorti* – Actifs détenus dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de percevoir des flux de trésorerie et où les flux de trésorerie contractuels des actifs correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêt (*critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels*). L'amortissement de l'actif est calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- *Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG)* – Actifs financiers comme des titres de créance qui respectent le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et sont détenus dans le cadre d'un modèle économique ayant pour objectif de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers. Les profits et les pertes sont reclassés au résultat net lors de la décomptabilisation dans le cas de titres de créance, mais demeurent dans les autres éléments du résultat global dans le cas de titres de participation.
- *Juste valeur par le biais du résultat net (JVRN)* – Un actif financier est évalué à la JVRN, sauf s'il est évalué au coût amorti ou à la JVAERG. Les contrats sur instruments dérivés sont évalués à la JVRN. Les profits et pertes de tous les instruments classés à la JVRN sont comptabilisés au résultat net.

Les passifs financiers sont classés à la JVRN lorsqu'ils satisfont à la définition de titres détenus à des fins de transaction ou lorsqu'ils sont désignés à la JVRN lors de la comptabilisation initiale en utilisant l'option de la juste valeur.

Le gestionnaire a évalué les modèles économiques des Fonds et a déterminé que le portefeuille d'actifs et de passifs financiers des Fonds est géré et sa performance est évaluée à la juste valeur, conformément aux stratégies de gestion du risque et de placement des Fonds; par conséquent, le classement et l'évaluation des actifs financiers se font à la JVRN.

Tous les Fonds ont l'obligation contractuelle de procéder à des distributions en espèces aux porteurs de parts. Par conséquent, l'obligation des Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables constitue un passif financier et est présentée au montant des rachats.

b) Gestion des risques

L'approche globale des Fonds en ce qui concerne la gestion des risques repose sur des lignes directrices officielles qui régissent l'ampleur de l'exposition à divers types de risques, y compris la diversification au sein des catégories d'actifs et les limites quant à l'exposition aux placements et aux contreparties. En outre, des instruments financiers dérivés peuvent servir à gérer l'exposition à certains risques. Le gestionnaire dispose également de divers contrôles internes pour surveiller les activités de placement des Fonds, notamment la surveillance de la conformité aux objectifs et aux stratégies de placement, des directives internes et la réglementation sur les valeurs mobilières. Se reporter à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* de chaque Fonds pour connaître les informations précises sur les risques.

Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur, laquelle est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Se reporter aux notes 3a à 3f pour l'évaluation de chaque type d'instrument financier détenu par les Fonds. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Fonds utilisent le dernier cours négocié pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation.

Les Fonds classent les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation.

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement.

Niveau 3 : Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Si des données d'entrée sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance pour l'évaluation de la juste valeur. Le classement dans la hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs de chaque Fonds se trouve à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*.

La valeur comptable de tous les actifs et passifs non liés aux placements s'approche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir l'utilisation de données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Le gestionnaire est responsable de l'exécution des évaluations de la juste valeur qui se trouvent dans les états financiers d'un Fonds, y compris les évaluations classées au niveau 3. Le gestionnaire obtient les cours de fournisseurs tiers de services d'évaluation des cours et ces cours sont mis à jour quotidiennement. Chaque date de clôture, le gestionnaire examine et approuve toutes les évaluations de la juste valeur classées au niveau 3. Un comité d'évaluation se réunit tous les trimestres afin d'examiner en détail les évaluations des placements détenus par les Fonds, dont les évaluations classées au niveau 3.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier, comme un titre à revenu fixe ou un contrat dérivé, ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec un Fonds. La valeur des titres à revenu fixe et des dérivés présentés à l'inventaire du portefeuille tient compte de la solvabilité de l'émetteur et correspond donc au risque maximal de crédit auquel les Fonds sont exposés.

Certains Fonds peuvent investir dans des titres à revenu fixe à court terme émis ou garantis principalement par le gouvernement du Canada ou par un gouvernement provincial canadien, des obligations de banques à charte ou de sociétés de fiducie canadiennes et du papier commercial assortis de notes de crédit reconnues. Le risque de défaut sur ces titres à revenu fixe à court terme est réputé faible, leur notation s'établissant principalement à A-1 (faible) ou à une note plus élevée (selon S&P Global Ratings, une division de S&P Global, ou selon une note équivalente accordée par un autre service de notation).

Les notes des obligations apparaissant dans la sous-section « Risque de crédit » de la section « Risques liés aux instruments financiers » des Fonds représentent des notes recueillies et publiées par des fournisseurs tiers reconnus. Ces notes utilisées par le gestionnaire, bien qu'obtenues de fournisseurs compétents et reconnus pour leurs services de notation d'obligations, peuvent différer de celles utilisées directement par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs. Les notes utilisées par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs pourraient être plus ou moins élevées que celles utilisées pour les informations à fournir concernant les risques dans les états financiers, conformément aux lignes directrices en matière de politique de placement du conseiller en valeurs ou des sous-conseillers en valeurs.

Les Fonds peuvent participer à des opérations de prêt de titres. Le risque de crédit lié aux opérations de prêt de titres est limité, car la valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie par les Fonds relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La garantie et les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché chaque jour ouvrable. De plus amples renseignements sur les garanties et les titres prêtés se trouvent aux notes des états de la situation financière et à la note 2j.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un placement fluctue en raison des variations des taux de change. Cela vient du fait que les Fonds peuvent investir dans des titres libellés ou négociés dans des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds.

Risque de taux d'intérêt

Le cours d'un titre à revenu fixe augmente généralement lorsque les taux d'intérêt diminuent, et baisse lorsque les taux d'intérêt augmentent. C'est ce qu'on appelle le risque de taux d'intérêt. Les cours des titres à revenu fixe à long terme fluctuent généralement davantage en réaction à des variations des taux d'intérêt que les cours des titres à revenu fixe à court terme. Compte tenu de la nature des titres à revenu fixe à court terme assortis d'une durée jusqu'à l'échéance de moins de un an, ces placements ne sont habituellement pas exposés à un risque important que leur valeur fluctue en réponse aux changements des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Risque d'illiquidité

Les Fonds sont exposés à des rachats en trésorerie quotidiens visant des parts rachetables. De façon générale, les Fonds conservent suffisamment de positions en trésorerie et en équivalents de trésorerie pour maintenir une liquidité appropriée. Toutefois, le risque d'illiquidité comprend également la capacité de vendre un actif au comptant facilement et à un prix équitable. Certains titres ne sont pas liquides en raison de restrictions juridiques sur leur revente, de la nature du placement ou simplement d'un manque d'acheteurs intéressés pour un titre donné ou un type de titre. Certains titres peuvent devenir moins liquides en raison de fluctuations de la conjoncture des marchés, comme des variations des taux d'intérêt ou la volatilité des marchés, qui pourraient empêcher un Fonds de vendre ces titres rapidement ou à un prix équitable. La difficulté à vendre des titres pourrait entraîner une perte ou une diminution du rendement pour le Fonds.

Autres risques de prix/de marché

Les autres risques de prix/de marché sont les risques que la valeur des placements fluctue en raison des variations de la conjoncture de marché. Plusieurs facteurs peuvent influer sur les tendances du marché, comme l'évolution de la conjoncture économique, les variations de taux d'intérêt, les changements politiques et les catastrophes, comme les pandémies ou les désastres qui surviennent naturellement ou qui sont aggravés par les changements climatiques. Les pandémies comme la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) peuvent avoir une incidence négative sur les marchés mondiaux et le rendement des Fonds. Tous les placements sont exposés à d'autres risques de prix/de marché.

c) Opérations de placement, constatation des revenus et constatation des profits (pertes) réalisé(e)s et latent(e)s

i) Chaque achat ou vente d'un actif d'un portefeuille par un Fonds doit être pris en compte dans l'actif net dès que le calcul de l'actif net est effectué pour la première fois après la date à laquelle l'opération lie le Fonds.

ii) Les intérêts aux fins de distribution présentés aux états du résultat global représentent le versement d'intérêts reçu par le Fonds et comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les Fonds n'amortissent pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations zéro coupon qui sont amorties selon la méthode linéaire.

iii) Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende.

iv) Les opérations sur titres sont comptabilisées à la date de transaction. Les titres négociés en Bourse sont comptabilisés à la juste valeur établie selon le dernier cours lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Les titres de créance sont comptabilisés à la juste valeur, établie selon le dernier cours négocié sur le marché de gré à gré lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les titres non cotés sont comptabilisés à la juste valeur au moyen de méthodes d'évaluation de la juste valeur déterminées par le gestionnaire dans l'établissement de la juste valeur.

v) Les profits et pertes réalisés sur les placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements correspondants, moins les coûts de transaction.

vi) Le revenu de placement est la somme des revenus versés au Fonds qui proviennent des titres de fonds de placement détenus par le Fonds.

vii) Les autres revenus représentent la somme de tous les revenus autres que ceux qui sont classés séparément dans les états du résultat global, moins les coûts de transaction.

d) Compensation

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans les états de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a une intention, soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Le cas échéant, des renseignements additionnels se trouvent au tableau *Contrats de compensation* à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*. Cette annexe présente les dérivés de gré à gré qui sont assujettis à une compensation.

e) Titres en portefeuille

Le coût des titres des Fonds est établi de la façon suivante. Les titres sont acquis et vendus à un cours négocié pour établir la valeur de la position négociée. La valeur totale acquise représente le coût total du titre pour le Fonds. Lorsque des unités additionnelles d'un titre sont acquises, le coût de ces unités additionnelles est ajouté au coût total du titre. Lorsque des unités d'un titre sont vendues, le coût proportionnel des unités du titre vendu est déduit du coût total du titre. Si le titre fait l'objet d'un remboursement de capital, ce dernier est déduit du coût total du titre. Cette méthode de suivi du coût du titre est connue sous l'appellation « méthode du coût moyen » et le coût total actuel d'un titre est désigné par l'expression « prix de base rajusté » ou « PBR » du titre. Les coûts de transaction engagés au moment des opérations sur portefeuille sont exclus du coût moyen des placements et sont constatés immédiatement au poste Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et présentés à titre d'élément distinct des charges dans les états financiers.

L'écart entre la juste valeur des titres et leur coût moyen, moins les coûts de transaction, représente la plus-value (moins-value) latente de la valeur des placements. La variation de la plus-value (moins-value) latente des placements pour la période visée est incluse dans les états du résultat global.

Les placements à court terme sont présentés à leur coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur, dans l'inventaire du portefeuille. Les intérêts courus sur les obligations sont présentés distinctement dans les états de la situation financière.

f) Conversion des devises

La valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds (sauf pour le Fonds du marché monétaire américain Renaissance, le Fonds d'obligations de sociétés en dollars américains Renaissance et le Fonds de revenu diversifié en dollars américains Renaissance, qui sont en dollars américains), aux taux courants en vigueur chaque date d'évaluation.

Les achats et les ventes de placements, ainsi que les produits et les charges, sont convertis en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds (sauf pour les Fonds susmentionnés, qui sont en dollars américains), aux taux de change en vigueur à la date des opérations en question. Les profits ou les pertes de change sur les placements et sur les opérations donnant lieu à un revenu sont inscrits dans les états du résultat global, respectivement à titre de profit net réalisé (perte nette réalisée) de change et à titre de revenu.

g) Contrats de change à terme

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture ou autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

La variation de la juste valeur des contrats de change à terme est comprise dans les actifs dérivés et les passifs dérivés dans les états de la situation financière et constatée au poste Augmentation (diminution) de la plus-value (moins-value) latente sur les placements et les dérivés au cours de la période considérée dans les états du résultat global.

Le profit ou la perte découlant de l'écart entre la valeur du contrat de change à terme initial et la valeur de ce contrat à la clôture ou à la livraison est réalisé et comptabilisé à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change pour les Fonds qui utilisent les contrats de change à terme à des fins de couverture ou à titre de profit (perte) sur dérivés pour les Fonds qui n'utilisent pas ces contrats à des fins de couverture.

h) Contrats à terme standardisés

Les Fonds peuvent conclure des contrats à terme standardisés à des fins de couverture ou autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les dépôts de garantie auprès des courtiers relativement aux contrats à terme standardisés sont inclus dans le montant de la marge dans les états de la situation financière. Toute variation du montant de la marge est réglée quotidiennement et incluse dans les montants à recevoir à la vente de titres en portefeuille ou dans les montants à payer à l'acquisition de titres en portefeuille dans les états de la situation financière.

L'écart entre la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation et la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation précédente est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés dans les états du résultat global.

i) Options

Les Fonds peuvent conclure des contrats d'option à des fins de couverture ou autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les primes versées sur les options d'achat et les options de vente position acheteur sont incluses dans les actifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière. Lorsqu'une option position acheteur arrive à échéance, le Fonds subit une perte correspondant au coût de l'option. Pour une opération de liquidation, le Fonds réalise un profit ou une perte selon que le produit est supérieur ou inférieur au montant de la prime payée lors de l'achat. À l'exercice d'une option d'achat position acheteur, le coût du titre acheté est majoré du montant de la prime payée au moment de l'achat.

Les primes touchées sur les options position vendeur sont constatées dans les passifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière à titre de diminution initiale de la valeur des placements. Les primes reçues sur les options position vendeur qui arrivent à échéance sans avoir été exercées sont constatées à titre de profits réalisés et présentées à titre de profit net (perte nette) à la vente de placements et de dérivés dans les états du résultat global. Pour une opération de liquidation, si le coût pour dénouer l'opération est supérieur à la prime reçue, le Fonds comptabilise une perte réalisée. Par contre, si la prime reçue lorsque l'option a été vendue est supérieure au montant payé, le Fonds comptabilise un profit réalisé qui est présenté à titre de profit net (perte nette) à la vente de placements et de dérivés. Si une option de vente position vendeur est exercée, le coût du titre livré est réduit du montant des primes reçues au moment où l'option a été vendue.

j) Prêt de titres

Certains Fonds peuvent prêter des titres en portefeuille afin de dégager des revenus supplémentaires qui sont présentés dans les états du résultat global. Les actifs prêtés d'un Fonds ne peuvent dépasser 50 % de la juste valeur de l'actif de ce Fonds (compte non tenu du bien affecté en garantie des titres prêtés). Selon les exigences du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, la garantie minimale permise est de 102 % de la juste valeur des titres prêtés. Une garantie peut se composer de ce qui suit :

i) Trésorerie

ii) Titres admissibles

iii) Des lettres de crédit irrévocables émises par une institution financière canadienne qui n'est ni la contrepartie du Fonds dans l'opération ni une société du même groupe que celle-ci, pour autant que ses titres de créance notés comme dette à court terme par une agence de notation désignée, ou un membre du même groupe que l'agence de notation désignée, aient une notation désignée

iv) Les titres qui sont immédiatement convertibles en titres du même émetteur, de la même catégorie ou du même type et de la même durée que les titres prêtés, ou échangeables contre de tels titres

La juste valeur des titres prêtés est établie à la clôture d'une date d'évaluation, et toute garantie additionnelle exigée est livrée au Fonds le jour ouvrable suivant. Les titres prêtés continuent à figurer à l'inventaire du portefeuille et sont inclus dans la valeur totale des placements (actifs financiers non dérivés) aux états de la situation financière à la juste valeur. Le cas échéant, les opérations de prêt de titres d'un Fonds sont présentées dans la note *Prêt de titres* des états de la situation financière.

Selon le *Règlement 81-106 sur l'information continue*, il est nécessaire de présenter un rapprochement du revenu brut tiré des opérations de prêt de titres du Fonds et du revenu tiré des opérations de prêt de titres présenté dans les états du résultat global du Fonds. Le montant brut découlant des opérations de prêt de titres comprend les intérêts versés sur la garantie, les retenues d'impôt déduites, les honoraires payés à l'agent chargé des prêts du Fonds et le revenu tiré du prêt de titres reçu par le Fonds. S'il y a lieu, le rapprochement se trouve dans les notes de bas de tableau des états du résultat global du Fonds.

k) Fonds à catégories multiples

Chaque Fonds peut émettre un nombre illimité de catégories de parts. Les gains ou les pertes en capital réalisés ou latents, les produits et les charges communes (autres que les charges d'exploitation et les frais de gestion propres à une catégorie) du Fonds sont attribués aux porteurs de parts chaque date d'évaluation proportionnellement à la valeur liquidative respective du jour précédent, laquelle tient compte des opérations effectuées par le porteur de parts ce jour-là, pour chaque catégorie de parts à la date de l'attribution. Toutes les charges d'exploitation et tous les frais de gestion propres à une catégorie n'ont pas besoin d'être attribués. Toutes les charges d'exploitation propres à une catégorie sont prises en charge par le gestionnaire et recouvrées auprès des Fonds.

l) Prêts et créances, autres actifs et passifs

Les prêts et créances et autres actifs et passifs sont comptabilisés au coût, qui s'approche de leur juste valeur, à l'exception de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui est présenté à la valeur de rachat.

m) Légende des abréviations

Voici les abréviations (conversion de devises et autres) qui peuvent être utilisées dans l'inventaire du portefeuille :

Abréviation des devises

AED – Dirham des Émirats arabes unis
AUD – Dollar australien
BRL – Real brésilien
CAD – Dollar canadien
CHF – Franc suisse
CLP – Peso chilien
JPY – Yen japonais
KRW – Won sud-coréen
MXN – Peso mexicain
MYR – Ringgit malais
NOK – Couronne norvégienne
NZD – Dollar néo-zélandais

CNY – Renminbi chinois
COP – Peso colombien
CZK – Couronne tchèque
DKK – Couronne danoise
EUR – Euro
GBP – Livre sterling
HKD – Dollar de Hong Kong
HUF – Forint hongrois
IDR – Rupiah indonésienne
ILS – Shekel israélien
INR – Roupie indienne
PEN – Nuevo sol péruvien
PHP – Peso philippin
PLN – Zloty polonais
RUB – Rouble russe
SEK – Couronne suédoise
SGD – Dollar de Singapour
THB – Baht thaïlandais
TRY – Livre turque
TWD – Dollar de Taïwan
USD – Dollar américain
ZAR – Rand sud-africain

Autres abréviations

CAAÉ – Certificat américain d'actions étrangères
CDA – Certificats de dépôt autrichien
OVC – Obligation à valeur conditionnelle internationale
FNB – Fonds négocié en bourse
CIAÉ – Certificat international d'actions étrangères
IPN – Billet de participation internationale
iShares – Actions indicielles
iUnits – Parts indicielles
LEPOs – Options de vente à bas prix d'exercice
MSCI – Indice Morgan Stanley Capital
OPALS – Titres indiciels adossés à un panier d'actions
PERLES – Rendement lié à des titres participatifs
FPI – Fiducie de placement immobilier
CSAÉ – Certificat suédois d'actions étrangères

n) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part de chaque catégorie est obtenue en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions), présentée dans les états du résultat global, par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

3. Évaluation des placements

La date d'évaluation *(date d'évaluation)* d'un Fonds correspond à une journée ouvrable au siège social du gestionnaire. Le gestionnaire peut, à son gré, fixer d'autres dates d'évaluation. La valeur des placements ou des actifs d'un Fonds est calculée comme suit :

a) Trésorerie et autres actifs

La trésorerie, les débiteurs, les dividendes à recevoir, les distributions à recevoir et les intérêts à recevoir sont évalués à leur juste valeur ou à leur coût comptabilisé, plus ou moins toute opération de change entre la constatation de l'actif par le Fonds et la date d'évaluation actuelle, qui se rapproche de la juste valeur.

Les placements à court terme (instruments du marché monétaire) sont évalués à la juste valeur.

b) Obligations, débentures et autres titres de créance

Les obligations, débentures et autres titres de créance sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours fourni par un fournisseur reconnu à la clôture des opérations à une date d'évaluation donnée, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour, le gestionnaire déterminera alors le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

c) Titres cotés en Bourse, titres non cotés en Bourse et juste valeur des titres étrangers

Les titres cotés ou négociés en Bourse sont évalués à la juste valeur selon le dernier cours, lorsque le dernier cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour, ou, s'il n'y a pas de cours négocié en Bourse ou lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour et dans le cas de titres négociés sur un marché de gré à gré, à la juste valeur telle qu'elle est déterminée par le gestionnaire comme base d'évaluation appropriée. Dans un tel cas, une juste valeur est établie par le gestionnaire pour déterminer la valeur actuelle. Si des titres sont intercotés ou négociés sur plus d'une Bourse ou d'un marché, le gestionnaire a recours au marché principal ou à la Bourse principale pour déterminer la juste valeur de ces titres.

La juste valeur des parts de chaque fonds commun de placement dans lequel un Fonds investit est établie au moyen de la valeur liquidative la plus récente déterminée par le fiduciaire ou le gestionnaire du fonds commun de placement à la date d'évaluation.

Les titres non cotés en Bourse sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours tel qu'il est fixé par un courtier reconnu, ou le gestionnaire peut décider d'un prix qui reflète plus précisément la juste valeur de ces titres, s'il estime que le dernier cours ne reflète pas la juste valeur.

L'évaluation à la juste valeur est conçue pour éviter les cours périmés et pour fournir une juste valeur plus exacte, et elle peut servir de dissuasion contre les opérations nuisibles à court terme ou excessives effectuées dans le Fonds. Lorsque des titres cotés ou négociés en Bourse ou sur un marché qui ferme avant les marchés ou les Bourses d'Amérique du Nord ou d'Amérique du Sud sont évalués par le gestionnaire à leur juste valeur marchande, plutôt qu'à leurs cours cotés ou publiés, les cours des titres utilisés pour calculer l'actif net ou la valeur liquidative du Fonds peuvent différer des cours cotés ou publiés de ces titres.

d) Instruments dérivés

Les positions longues sur options, les titres assimilables à des titres de créance et les bons de souscription inscrits sont évalués au moyen du dernier cours inscrit à leur Bourse principale ou fourni par un courtier reconnu pour ces titres, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour et la notation de chaque contrepartie (attribuée par Standard & Poor's, division de McGraw-Hill Financial Inc.) est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

Lorsqu'une option est vendue par un Fonds, la prime qu'il reçoit est comptabilisée en tant que passif évalué à un montant égal à la juste valeur actuelle de l'option qui aurait pour effet de liquider la position. La différence résultant d'une réévaluation est considérée comme un profit ou une perte latent(e) sur placement; le passif est déduit lors du calcul de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Les titres visés par une option de vente, le cas échéant, sont évalués de la façon décrite ci-dessus pour les titres cotés.

Les contrats à terme standardisés, les contrats à terme et les swaps sont évalués à la juste valeur selon le profit ou la perte, le cas échéant, qui serait réalisé(e) à la date d'évaluation, si la position dans les contrats à terme standardisés, les contrats à terme ou les swaps était liquidée.

La marge payée ou déposée à l'égard de contrats à terme standardisés et de contrats à terme est inscrite comme un débiteur, et une marge constituée d'actifs autres que la trésorerie est désignée comme détenue à titre de sûreté.

Les autres instruments dérivés et les marges sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

e) Titres à négociation restreinte

Les titres à négociation restreinte acquis par un Fonds sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

f) Autres titres

Tous les autres placements des Fonds sont évalués à la juste valeur conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières, le cas échéant, au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la juste valeur établie par le gestionnaire.

Le gestionnaire établit la valeur d'un titre ou d'un autre bien d'un Fonds pour lequel, de l'avis du gestionnaire, le cours ne reflète pas adéquatement la juste valeur en l'évaluant à sa juste valeur. Dans de tels cas, la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la juste valeur établie par le gestionnaire.

4. Participations dans les fonds sous-jacents

Les Fonds peuvent investir dans d'autres fonds d'investissement (*fonds sous-jacents*). Chaque fonds sous-jacent investit dans un portefeuille d'actifs dans le but de réaliser des rendements sous forme de revenu de placement et une plus-value du capital pour le compte de ses porteurs de parts. Chaque fonds sous-jacent finance ses activités surtout par l'émission de parts rachetables, lesquelles sont remboursables au gré du porteur de parts et donnent droit à la quote-part de l'actif net du fonds sous-jacent. Les participations des Fonds dans les fonds sous-jacents détenues sous forme de parts rachetables sont présentées à l'inventaire du portefeuille à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale des Fonds à ces placements. Les participations des Fonds dans les fonds sous-jacents à la fin de l'exercice précédent sont présentées à la section « Risques liés aux instruments financiers – Risque de concentration » dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*. Les distributions tirées des fonds sous-jacents sont inscrites aux états du résultat global à titre de revenu de placement. Les profits (pertes) réalisé(e)s et la variation des profits (pertes) latent(e)s provenant des fonds sous-jacents sont également présentés aux états du résultat global. Les Fonds ne fournissent pas d'autre soutien important aux fonds sous-jacents que ce soit d'ordre financier ou autre.

Le cas échéant, le tableau *Participations dans des fonds sous-jacents* est présenté dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* et fournit des renseignements supplémentaires sur les placements du Fonds dans les fonds sous-jacents lorsque les participations représentent plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

5. Parts rachetables émises et en circulation

Chaque Fonds est autorisé à détenir un nombre illimité de catégories de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie. Les parts en circulation représentent l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables des Fonds. Chaque part est sans valeur nominale, et la valeur de chaque part correspond à la valeur liquidative qui sera déterminée chaque date d'évaluation. Le règlement du coût des parts émises est effectué conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières applicables au moment de l'émission. Les distributions effectuées par les Fonds et réinvesties par les porteurs de parts en parts additionnelles sont également considérées comme des parts rachetables émises par les Fonds.

Les parts sont rachetées à la valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de chaque catégorie de parts du Fonds. Le droit de faire racheter des parts d'un Fonds peut être suspendu sur approbation des autorités canadiennes en valeurs mobilières ou lorsque la négociation normale est suspendue à une Bourse de valeurs, d'options ou de contrats à terme au Canada ou à l'étranger où sont négociés les titres ou les instruments dérivés qui constituent plus de 50 % de la valeur ou de l'exposition sous-jacente du total de l'actif du Fonds, à l'exclusion du passif du Fonds, et lorsque ces titres ou ces instruments dérivés ne sont pas négociés à une autre Bourse qui représente une option raisonnablement pratique pour le Fonds. Les Fonds ne sont pas soumis, en vertu de règles externes, à des exigences concernant leur capital.

Le capital reçu par les Fonds est utilisé dans le cadre du Fonds de placement des Fonds. Cela peut inclure la capacité d'avoir les liquidités nécessaires pour répondre aux besoins de rachat de parts à la demande des porteurs de parts.

La variation des parts émises et en circulation pour les périodes closes les 31 août 2020 et 2019 est présentée dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

6. Frais de gestion et charges d'exploitation

Les frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative des Fonds, sont calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés au gestionnaire en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes liées aux activités du gestionnaire, les commissions de suivi et les honoraires des sous-conseillers en valeurs sont payés par le gestionnaire à partir des frais de gestion reçus des Fonds. Les frais de gestion annuels maximum exprimés en pourcentage de la valeur liquidative moyenne pour chaque catégorie de parts du Fonds sont présentés dans la note *Taux maximum des frais de gestion facturables* des états du résultat global. Pour les parts des catégories O et OH, les frais de gestion sont négociés ou payés par les porteurs de parts ou selon leurs instructions, ou encore par les courtiers et les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, conformément à leurs instructions.

En plus d'être responsables des frais de gestion, les Fonds doivent acquitter toutes les charges liées à leur exploitation et à la conduite de leurs activités, ce qui peut comprendre, sans s'y limiter, les intérêts, les coûts d'exploitation et d'administration (autres que les frais de publicité et de promotion, qui incombent au gestionnaire), les frais de courtage, les commissions, les marges, les frais de réglementation (y compris la partie des frais de réglementation payés par le gestionnaire et attribuables aux Fonds), les honoraires versés aux membres du comité d'examen indépendant et les dépenses engagées par ceux-ci, les impôts et les taxes, les honoraires d'audit et les frais juridiques, les honoraires du fiduciaire de même que les frais de garde, les honoraires des agents, les frais de prêt de titres, de mise en pension et de prise en pension de titres, les coûts des services aux investisseurs et les coûts liés à la présentation de rapports aux porteurs de parts, de prospectus, des aperçus des Fonds et d'autres rapports. Le gestionnaire paie toutes ces charges d'exploitation propres à une catégorie et les recouvre auprès des Fonds. Les Fonds ne versent pas d'honoraires au fiduciaire.

Le gestionnaire peut recouvrer d'un Fonds un montant inférieur aux charges d'exploitation réelles propres à une catégorie qu'il paie, et ainsi prendre en charge des charges propres à une catégorie. Le gestionnaire peut également imputer à un Fonds un montant inférieur aux frais de gestion maximums, présentés à la note *Taux maximum des frais de gestion facturables* des états du résultat global, et ainsi renoncer aux frais de gestion.

Le gestionnaire peut, en tout temps et à sa seule discrétion, cesser de prendre en charge des charges propres à une catégorie ou cesser de renoncer aux frais de gestion. Les charges d'exploitation propres à une catégorie prises en charge par le gestionnaire ou les frais de gestion auxquels il a renoncé sont présentés dans les états du résultat global.

Dans certains cas, le gestionnaire peut imputer des frais de gestion à un Fonds qui sont inférieurs aux frais de gestion qu'il a le droit d'exiger de certains investisseurs dans un Fonds. L'écart dans le montant des frais de gestion est payé par le Fonds aux investisseurs concernés à titre de distribution de parts additionnelles (*distributions des frais de gestion*) du Fonds.

Les distributions des frais de gestion sont négociables entre le gestionnaire et l'investisseur et dépendent principalement de l'importance du placement de l'investisseur dans le Fonds. Les distributions des frais de gestion versées aux investisseurs admissibles n'ont pas d'incidence négative sur le Fonds ou sur tout autre investisseur du Fonds. Le gestionnaire peut augmenter ou diminuer le montant des distributions des frais de gestion pour certains investisseurs de temps à autre.

Lorsqu'un Fonds investit dans des parts d'un fonds sous-jacent, le Fonds ne verse pas en double des frais de gestion sur la partie de ses actifs qu'il investit dans des parts du fonds sous-jacent. En outre, le Fonds ne verse pas en double des frais d'acquisition ou des frais de rachat à l'égard de l'achat ou du rachat par ce dernier de parts du fonds sous-jacent. Certains fonds sous-jacents détenus par les Fonds peuvent offrir des distributions des frais de gestion. Ces distributions des frais de gestion d'un fonds sous-jacent seront versées comme il est exigé pour les versements de distributions imposables par un Fonds. Le gestionnaire d'un fonds sous-jacent peut, dans certains cas, renoncer à une partie des frais de gestion d'un fonds sous-jacent ou prendre en charge une partie des charges d'exploitation de ce dernier.

7. Impôt sur le résultat et retenues d'impôt

Les Fonds (à l'exception du Fonds accent mondial neutre en devises Renaissance, du Portefeuille optimal d'actions mondiales neutre en devises Renaissance et du Fonds immobilier mondial neutre en devises Renaissance, qui sont des fiducies d'investissement à participation unitaire) sont des fiducies de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La tranche de leur revenu net et des gains en capital nets réalisés distribuée aux porteurs de parts n'est pas assujettie à l'impôt sur le résultat. De plus, pour tous les Fonds, à l'exception de ceux qui ne sont pas admissibles à titre de fiducies de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), l'impôt sur le résultat payable sur les gains en capital nets réalisés non distribués est remboursable en fonction d'une formule établie lorsque les parts des Fonds sont rachetées. Une partie suffisante du revenu net et des gains en capital nets réalisés des Fonds a été ou sera distribuée aux porteurs de parts de sorte qu'aucun impôt n'est payable par les Fonds et, par conséquent, aucune provision pour impôt sur le résultat n'a été constituée dans les états financiers. À l'occasion, un Fonds peut verser des distributions qui dépassent le revenu net et les gains en capital nets qu'il a réalisés. Cette distribution excédentaire est désignée à titre de remboursement du capital et n'est pas imposable entre les mains des porteurs de parts. Cependant, un remboursement de capital réduit le prix moyen des parts des porteurs de parts aux fins fiscales.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pendant 20 ans.

Aux fins de l'impôt sur le résultat, les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment et déduites des gains en capital réalisés au cours d'exercices ultérieurs. Le cas échéant, les pertes en capital nettes et les pertes autres qu'en capital d'un Fonds sont présentées dans la note *Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital* des états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

L'année d'imposition du Fonds du marché monétaire Renaissance, du Fonds de bons du Trésor canadiens Renaissance, du Fonds du marché monétaire américain Renaissance, du Fonds accent mondial neutre en devises Renaissance, du Portefeuille optimal d'actions mondiales neutre en devises Renaissance et du Fonds immobilier mondial neutre en devises Renaissance se termine le 31 décembre. Pour tous les autres Fonds, l'année d'imposition se termine le 15 décembre.

Les Fonds sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

8. Commissions de courtage et honoraires

Le total des commissions versées par les Fonds aux courtiers relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds. Lors de l'attribution des activités de courtage, le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs des Fonds peuvent se tourner vers la prestation de biens et de services par le courtier ou un tiers, autre que ceux relatifs à l'exécution d'ordres (appelés dans l'industrie, rabais de courtage). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs du Fonds à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds. Le total des rabais de courtage versés par les Fonds aux courtiers est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds. En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds concerné.

Les opérations relatives à des titres à revenu fixe, à d'autres titres et à certains produits dérivés (y compris les contrats à terme) sont effectuées sur le marché de gré à gré, où les participants agissent à titre de mandants. Ces titres sont généralement négociés en fonction du solde net et ne comportent habituellement pas de commissions de courtage, mais comprennent, en règle générale, une marge (soit la différence entre le cours acheteur et le cours vendeur du titre du marché).

Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe et à certains produits dérivés (y compris les contrats à terme) ne peuvent être déterminées et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans les montants. En outre, les rabais de courtage ne comprennent que la valeur des services de recherche et d'autres services fournis par un tiers au conseiller en valeurs et aux sous-conseillers en valeurs, la valeur des services fournis au conseiller en valeurs et aux sous-conseillers en valeurs par le courtier ne pouvant être déterminée. Quand ces services sont offerts à plus d'un Fonds, les coûts sont répartis entre ces Fonds en fonction du nombre d'opérations ou d'autres facteurs justes, tels qu'ils sont déterminés par le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs.

9. Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (*Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui a trait aux Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires décrits ci-après. Les Fonds peuvent détenir des titres de la Banque CIBC. La Banque CIBC et les membres de son groupe peuvent également prendre part à des placements d'émetteurs ou accorder des prêts à des émetteurs dont les titres peuvent figurer dans le portefeuille des Fonds, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès du Fonds en agissant à titre de mandant, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès du Fonds au nom d'un autre fonds d'investissement géré par la Banque CIBC ou un membre de son groupe ou qui ont agi à titre de contrepartie dans les opérations sur dérivés. Les frais de gestion à payer et les autres charges à payer inscrits aux états de la situation financière sont généralement payables à une partie liée du Fonds.

Gestionnaire, fiduciaire, conseiller en valeurs et sous-conseiller en valeurs des Fonds

Gestion d'actifs CIBC inc. (*GACI*), filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs de chacun des Fonds.

En outre, le gestionnaire prend les dispositions nécessaires relativement aux services administratifs des Fonds (autres que les services de publicité et services promotionnels qui relèvent du gestionnaire), aux services juridiques, aux services aux investisseurs et aux coûts liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus et aux autres rapports. Le gestionnaire est l'agent comptable des registres et l'agent des transferts des Fonds et fournit tous les autres services administratifs requis par les Fonds ou en assure la prestation. La valeur (incluant toutes les taxes applicables) de tous les frais d'administration des Fonds (déduction faite des prises en charge) que le gestionnaire a recouvrés auprès du Fonds est présentée dans la note *Frais d'administration et autres charges d'exploitation du Fonds* des états du résultat global.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille, à certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp., chacune étant une filiale de la Banque CIBC. Le total des commissions versées aux courtiers liés relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds.

Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés aux Fonds. Les courtiers, y compris Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs et aux sous-conseillers en valeurs qui traitent les opérations de courtage par leur entremise (appelés, dans l'industrie, rabais de courtage). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom des Fonds. Ils sont fournis par le courtier qui fait la négociation ou par un tiers et payés par le courtier. Comme le prévoient les conventions du conseiller en valeurs et des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables. Les frais de garde directement liés aux opérations sur portefeuille engagés par un Fonds, ou une partie du Fonds, pour lequel GACI est le conseiller en valeurs, sont payés par GACI ou encore par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Fonds, ou une partie du Fonds, au cours du mois en question. Le total des rabais de courtage versés par les Fonds aux courtiers liés est présenté dans la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds. En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard des Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds concerné.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire des Fonds (*dépositaire*). Le dépositaire détient les liquidités et les titres pour les Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services aux Fonds, notamment la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par un Fonds, ou une partie du Fonds, pour lequel GACI est le sous-conseiller en valeurs sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Fonds ou une partie du Fonds au cours du mois en question. Les honoraires et les marges pour les services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès de chacun des Fonds. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (*STM CIBC*) fournit certains services aux Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC. Les montants en dollars versés par les Fonds (incluant toutes les taxes applicables) à la Compagnie Trust CIBC Mellon au titre des frais de garde (déduction faite des prises en charge) et à STM CIBC au titre des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille (déduction faite des prises en charge) pour les périodes closes les 31 août 2020 et 2019 sont présentés dans la note *Fournisseur de services* des états du résultat global.

10. Opérations de couverture

Certains titres libellés en devises ont fait l'objet d'une couverture totale ou partielle à l'aide de contrats de change à terme dans le cadre des stratégies de placement de certains Fonds. Ces couvertures sont indiquées par un numéro de référence dans l'inventaire du portefeuille et un numéro de référence correspondant dans le tableau *Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme*.

11. Garantie sur certains instruments dérivés

Des placements à court terme peuvent être utilisés comme garantie pour des contrats à terme standardisés en cours auprès de courtiers.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts des

Fonds du marché monétaire Renaissance
Fonds de bons du Trésor canadiens Renaissance
Fonds du marché monétaire américain Renaissance
Fonds de revenu à court terme Renaissance
Fonds d'obligations canadiennes Renaissance
Fonds d'obligations à rendement réel Renaissance
Fonds d'obligations de sociétés Renaissance
Fonds d'obligations de sociétés en dollars américains Renaissance
Fonds d'obligations à haut rendement Renaissance
Fonds de revenu à taux variable Renaissance
Fonds à rendement flexible Renaissance
Fonds d'obligations mondiales Renaissance
Fonds équilibré canadien Renaissance
Fonds de revenu diversifié en dollars américains Renaissance
Portefeuille optimal de revenu prudent Renaissance
Portefeuille optimal de revenu Renaissance
Portefeuille optimal de croissance et de revenu Renaissance
Fonds de dividendes canadien Renaissance
Fonds de revenu mensuel canadien Renaissance
Fonds de revenu diversifié Renaissance
Fonds de revenu élevé Renaissance
Fonds de valeur de base canadien Renaissance
Fonds de croissance canadien Renaissance
Fonds d'actions canadiennes toutes capitalisations Renaissance
Fonds de petites capitalisations canadien Renaissance
Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance
Fonds d'actions américaines de valeur Renaissance
Fonds d'actions américaines de croissance Renaissance
Fonds d'actions américaines de croissance neutre en devises Renaissance
Fonds d'actions américaines Renaissance
Fonds de dividendes international Renaissance
Fonds d'actions internationales Renaissance
Fonds d'actions internationales neutre en devises Renaissance
Fonds des marchés mondiaux Renaissance
Portefeuille optimal d'actions mondiales Renaissance
Portefeuille optimal d'actions mondiales neutre en devises Renaissance
Fonds de valeur mondial Renaissance
Fonds de croissance mondial Renaissance
Fonds de croissance mondial neutre en devises Renaissance
Fonds accent mondial Renaissance
Fonds accent mondial neutre en devises Renaissance
Fonds de petites capitalisations mondial Renaissance
Fonds Chine plus Renaissance
Fonds de marchés émergents Renaissance
Portefeuille optimal d'avantages sur l'inflation Renaissance
Fonds d'infrastructure mondial Renaissance
Fonds d'infrastructure mondial neutre en devises Renaissance
Fonds immobilier mondial Renaissance
Fonds immobilier mondial neutre en devises Renaissance
Fonds de sciences de la santé mondial Renaissance
Fonds de sciences et de technologies mondial Renaissance
(Collectivement, les « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers des Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 août 2020 et 2019, et les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Fonds aux 31 août 2020 et 2019, ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants des Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement des Fonds. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement des Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de chaque Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider les Fonds ou de cesser leur activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière des Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne des Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener les Fonds à cesser leur exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada
Le 19 novembre 2020

INVESTISSEMENTS RENAISSANCE[MD]

Investissements Renaissance

1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800
Montréal (Québec)
H3A 3S6
1-888-888-3863

Site Web
www.investissementsrenaissance.ca

Gestion d'actifs CIBC inc., gestionnaire et fiduciaire de la famille de fonds Investissements Renaissance, est une filiale en propriété exclusive de la Banque Canadienne Impériale de Commerce. Veuillez lire le prospectus simplifié de la famille de fonds Investissements Renaissance, des Portefeuilles Axiom et des Mandats privés Renaissance avant d'investir. Pour obtenir une copie du prospectus simplifié, composez le 1-888-888-3863, envoyez un courriel à info@investissementsrenaissance.ca ou parlez-en à votre conseiller.

Investissements Renaissance[MD] est offert par Gestion d'actifs CIBC inc. et est une marque déposée de celle-ci.